

- Déconfinement / Transports -

Carole Delga : « la Région, SNCF et les opérateurs routiers mettent tout en œuvre pour garantir aux usagers des déplacements sereins et sécurisés »

Conformément au plan de déconfinement mis en place par le Gouvernement, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, autorité organisatrice de transports, ainsi que ses opérateurs, SNCF et les transporteurs routiers, préparent la reprise progressive des transports régionaux. Plusieurs mesures sanitaires accompagnent le retour des voyageurs dans les trains et autocars liO.

« La reprise des transports est le gage du redémarrage de l'activité pour de nombreux habitants et entreprises d'Occitanie. Si le télétravail doit rester la priorité, nous mettons tout en œuvre pour assurer les déplacements dans de bonnes conditions, notamment sanitaires, des personnes qui n'ont pas le choix. Dès lundi, nous doublerons le nombre de trains régionaux passant de 104 à 225 circulations sur le réseau ferroviaire en Occitanie. Sur le volet routier, dès le 11 mai les lignes régulières reprendront normalement, et tous les cars scolaires du premier degré rouleront dès le 12 mai. Les services seront adaptés par la suite au regard de la fréquentation et de la réouverture des établissements.

J'ai demandé à SNCF et à nos transporteurs de mettre en place des mesures sanitaires strictes. En complément, en début de semaine, la Région mettra des masques à la disposition de tous les abonnés ainsi qu'aux usagers qui en seraient démunis.

Bien que nous ne maîtrisons pas les décisions prises au niveau national, la Région prend ses responsabilités et met tout en œuvre pour garantir aux usagers des conditions de déplacement sereines et sécurisées » a notamment souligné Carole Delga.

Trains régionaux liO

Dès le 11 mai, l'offre liO correspondra à **50% du plan de transport habituel, puis 60% la semaine suivante.**

Pour appliquer la distanciation physique, un siège sur deux sera condamné à bord des trains. Sur le littoral et l'étoile toulousaine notamment, certaines rames seront doublées afin d'augmenter les capacités d'accueil dans de bonnes conditions sanitaires.

L'offre de trains devrait atteindre 90% à 100% après le 25 mai, sous réserve de l'évolution des mesures de confinement, du risque sanitaire, et dans la limite des possibilités de découchés des conducteurs.

Le port du masque étant obligatoire dans les transports, **la Région fournira 20 000 exemplaires** aux abonnés des trains régionaux. Un mail leur a été adressé pour leur préciser les modalités de retrait en gare. En début de semaine, des exemplaires seront également disponibles dans les gares ou les trains pour les usagers qui en seraient démunis.

Les mesures sanitaires mises en place en gare et dans les TER :

- Distanciation physique entre les voyageurs :
 - A bord des trains : une place sur deux est condamnée, la réservation est obligatoire pour maîtriser les flux grâce au dispositif "Accès Train Serein" (*lire ci-dessous*), présence de contrôleurs pour garantir l'application des règles.
 - Dans les gares : signalétique spécifique pour organiser les espaces et les cheminements en gare.
- Toilettes accessibles avec eau et savon dans les trains et dans les gares, sous réserve des possibilités de gardiennage;
- Distributeurs de gel hydroalcoolique dans les grandes gares de la région ;
- Renforcement des opérations de nettoyage et de désinfection dans les gares et dans les trains par des équipes mobiles, plusieurs fois par jour, avec un produit virucide ;
- Vente de titre de transport sans contact???: via les distributeurs de billets ou l'achat en ligne. L'échange de monnaie sera limité au strict nécessaire ;
- Messages de prévention et d'hygiène rappelant les « gestes barrières » via les écrans d'affichage et les annonces sonores.

« Accès Train Serein » : un dispositif unique en France pour sécuriser les déplacements dans les trains régionaux

Pour anticiper la fréquentation des trains et permettre le respect des mesures de distanciation physique à bord, imposant la condamnation d'une place sur deux, la Région et SNCF déploient le dispositif « Accès Train Serein ».

En complément de son titre de transport (billet ou abonnement), le voyageur devra, avant son déplacement, s'enregistrer pour obtenir un coupon d'accès. Ce coupon permet de limiter l'accès à bord pour accueillir le nombre de passagers correspondant au nombre de places offertes.

Ce coupon gratuit devra être édité à chaque déplacement. Il est disponible dès le 7 mai sur le site Internet TER Occitanie, sur l'application TER Occitanie, par appel auprès d'un téléconseiller au 0800 31 31 31,

+ d'infos : <https://www.ter.sncf.com/occitanie>

+ d'infos : support tutoriel en pièce jointe

Toutes les infos sont accessibles avec Thibot :

Depuis le 4 mai, Thibot, un assistant en ligne est disponible sur le compte Facebook liO TER Occitanie et sur le site TER Occitanie. Ce nouvel outil de réponse personnalisée est accessible 24h/24 et 7j/7. Il permet de trouver les réponses à l'ensemble des questions sur les horaires des trains à la reprise, les mesures commerciales, les gestes barrières et les mesures de nettoyage spécifiques.

+ d'infos : <https://www.ter.sncf.com/occitanie>

Concernant l'impact de la période de confinement pour les abonnés, la Région a demandé à SNCF de **suspendre les prélèvements des abonnés annuels** (10 000) pour les mois d'avril et de mai. **Les abonnés mensuels et hebdomadaires** (12 000) bénéficient d'un remboursement calculé sur la base du nombre de jours concernés depuis le 16 mars.

+ d'infos sur les conditions de circulation :

sur le site TER Occitanie <https://www.ter.sncf.com/occitanie>

sur le compte Twitter @TER_Occitanie (du dimanche au vendredi)

par téléphone, Contact liO TER Occitanie au 0800 31 31 31

(du lundi au vendredi de 8h à 19h, et le samedi de 9h à 14h, appel et services gratuits)

Transports scolaires et lignes régulières liO

Compte tenu de la réouverture des établissements scolaires, et bien que n'ayant pas connaissance du nombre d'élèves attendus, **la Région relancera l'ensemble de ses services scolaires selon le calendrier mis en place par le Gouvernement**. Ils démarreront donc dès la semaine du 11 mai pour les élèves de grande section, de CP et de CM2.

Parmi les mesures sanitaires mises en place, **la Région fournira notamment des masques aux conducteurs ainsi qu'aux élèves du transport scolaire**.

Sur les lignes régulières, l'offre repassera à 100% à compter du 11 mai.

Les mesures sanitaires mises en place dans les autocars liO (scolaires et lignes régulières) :

- Kit sanitaire (masques et gel hydroalcoolique) fourni aux conducteurs par la Région ;
- Installation progressive de distributeurs fixes de gel hydroalcoolique dans les autocars ;
- Mise à disposition de masques aux élèves qui en seraient démunis ;
- Mise en œuvre d'un service de ticket virtuel sur les lignes régulières, pour éviter le contact dans la délivrance et la validation du titre de transport. Ce service sera opérationnel dans les prochaines semaines. Dans l'attente, la gratuité est maintenue sur l'ensemble des lignes régulières.

+ d'infos sur les conditions de circulation des autocars liO : <https://lio.laregion.fr/>

Poursuite du service gratuit de transport à la demande pour les personnels hospitaliers et d'EHPAD

Pendant le confinement, la Région Occitanie a mis en place un **service gratuit de transport à la demande par cars dédié aux personnels hospitaliers et d'EHPAD, avec prise en charge de l'usager à son domicile dans la mesure du possible**. Ce service

s'adresse aux **personnels membres des 14 Groupements Hospitaliers de Territoire d'Occitanie (102 établissements)** et ayant besoin d'une solution de transport interurbain. Depuis le 6 avril, le service a enregistré 221 inscriptions pour 3 132 courses réalisées.

Renseignements *et* *réservations* :

<https://lio.laregion.fr/COVID-19-navettes-gratuites-hopital-EHPAD>